

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 41

**Artikel:** Sus à l'envahisseur !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212445>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gruériennes un travail rémunérateur et à leur pays un de ses charmes caractéristiques. Il y a encore, çà et là, des tresseuses, en Gruyère, mais ce n'est plus le type même de la Gruérienne, et j'avoue que, pour mon compte, je le regrette infiniment. Il y a en outre des brodeuses et des dentellières, grâce à une charitable initiative qui s'est efforcée de substituer l'industrie des fuseaux à celle, déchuë, de la paille; il y a des chocolatières, ouvrières de la grande fabrique de Broc (hélas!), et puis il y a beaucoup de paysannes qui essayent d'oublier par d'autres occupations le joli travail de Marie-la-tresseuse qu'elles faisaient naguère le soir, à la veillée. Il y a de tout, mais les tresseuses s'en vont, comme, avant elles déjà, s'en sont allées les fileuses!

Dans son aspect extérieur et typique, la Gruérienne a donc évolué; et cela est d'autant plus regrettable qu'elle est restée la même en sa joliesse et en son âme toute simple.

Les Gruériennes d'aujourd'hui sont aussi capables que leurs aînées de retenir une armée et d'empêcher une croisade. Elles sont de taille à se défendre, s'il le faut, en l'absence de leurs soldats et, ce qu'il y a de plus reconfortant et de plus sûr, c'est qu'elles ont tant d'amour pour leur pays, tant d'enthousiasme et tant d'entrain, qu'elles n'hésiteraient point à prendre les armes ou à inventer des ruses de guerre, s'il fallait protéger leur Gruyère contre un ennemi quelconque.

Au surplus, aujourd'hui, comme jadis, elles sauraient par leurs charmes captiver leurs comtes et les entraîner, aussi bien que le fut Pierre IV, en leurs danses folles et gracieuses. Car, si laborieuses et actives qu'elles soient, elles ont gardé un amour du plaisir, de la chanson, de la gaité et de la danse qui n'a d'égal que celui de leurs galants Gruériens pour les mêmes réjouissances.

AUG. SCHORDERET.

**Fin de bail.** — Ce pauvre L., jadis si joyeux et si prompt à la répartie, décline de jour en jour; il cherche ses mots et ne termine pas toujours ses phrases.

Un de ses amis disait, en parlant de lui :

— Il ne déménage pas encore, mais on s'a-perçoit qu'il a donné congé!

### DUVE EIN ON IADZO

#### Dâi breque.

— Qu'a-to dan, mon pouro Toïon?

— I'è que l'eïn é êtsappâ d'onna balla. Su z'u à Lozena, âo martsi menâ dâi truffie avoué ma fenna. Vaité justo ein dézo dâi Trâi-Chasseu que mon éga sè met à s'èpouairi et à trassi âo dissime galop, que mon tsè et ma fenna l'ant étâ rêvessâ âo tot fin. Heureusement que n'a rein z'u de mau.

— Cò ? Ta fenna ?

— Que na, mon tsè. Ma fenna, li, l'â z'u duve coôte einfonçâie, mâ n'è rein!

\*\*\*

#### Vè lo mâidzo.

— Monsu lo mâidzo, ie voudrî on remîdo po ma fenna et po mon tsevu.

— Mâ, ma poutra dzein, on ne baille pas lê mîmo remîdo âi bite qu'âi z'hommo.

— Dite-dan, monsu lo mâidzo, foudrâi prau savâi, tot parâi, se vo preinde ma fenna po on hommo, âo bin mon tsevu po onna bite.

MARC A LOUIS.

**Parlant français.** — Annonce cueillie dans l'un de nos grands journaux.

« Jeune fille de la Suisse allemande, *parlant le français* qui a *absolvé* avec succès une école ménagère vaudoise, cherche place dans petite famille. Offres sous chiffre, etc.

La livraison d'octobre 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Colonel F. Feyler. La bataille de la Marne, la bataille de Verdun et l'opinion allemande. — Dr Ad. Combe. Comment se nourrir en temps de guerre? — G. Boiceau, ingénieur. Le Comptoir vaudois d'échantillons. — Frédéric Barbey. Au Corps législatif il y a cent ans, 1811-1814. — Vahine Papau. Lettres de tirailleurs noirs. — Jean Aicard, de l'Académie française. L'idéal d'Emile Ollivier. — Nestor Blanc. La Charbonnerie et son rituel. — A. D. Godley, A. C. L'Angleterre, les Alpes et la liberté. — Henry de Varigny. Les phénomènes explosifs. — Billaud-Varenne. Lettres inédites à Siévert. (Troisième partie). — Chroniques russe (Ossip-Lourié); allemande (A. Guiland); suisse romande (Maurice Milloud); scientifique (Henry de Varigny); politique.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages.

### SUS A L'ENVAHISSEUR!

**R** IEN d'étonnant à parler d'invasions, en ces temps troublés où d'aucuns, pessimistes, prétendent qu'en Suisse la menace d'une invasion est suspendue, telle l'épée de Damoclès, sur nos têtes. Si le sort ne devait épargner à nos lèvres le terrible baiser de cette coupe amère, hélas! ce ne serait pas la première fois. Bien des invasions, déjà, figurent dans notre histoire. Ainsi, il nous tombe sous la main, un article très intéressant, publié il y a bien des années déjà, dans la *Gazette*, sous la signature Kues, antiquaire, à Aigle. Cet article traite des invasions des Sarasins, aux 17 et 18<sup>èmes</sup> siècles. En voici quelques extraits.

Dans un recueil d'ordonnances souveraines de LL. EE. de Berne, on trouve le mandat suivant :

L'Avoyer et Conseil de la ville de Berne, notre salutation prémise, cher et féal Baillif.

Comme nous apprenons avec grand déplaisir de tems en tems qu'il se glisse çà et là dans nos terres et pays de ces voleurs de Bohémiens et Sarasins qui sont extrêmement à charge aux habitants des lieux par où ils passent, nous avons pris la résolution suivant ce qui a été arrêté à ce sujet dans l'assemblée générale des cantons ci-devant tenue à Baden que toutes les fois qu'on apercevra de ces sortes de gens dans notre pays un devra sonner l'alarme pour la saisie d'iceux dans la commune la plus proche et ensuite envoyer des hommes armés après eux et s'ils sont attrapés les mener au Baillif qui sera le plus proche lequel en ce cas les devra tous faire tondre par le bourreau ou par l'écorcheur et faire donner le fouet aux hommes ainsi qu'aux femmes robustes et après cela les faire tous conduire jusque sur les frontières et en faire avertir par avance les personnes d'office de la juridiction rièrè laquelle ils devront passer, d'intention aussi que si ces gens venaient à user de menaces quand on les voudra saisir on devra sans appréhension donner feux sur eux et les mettre par terre comme des larrons et des voleurs publics ce dont vous serez rendus sachants de même comme tous les autres Baillifs sur les frontières avec commandement non-seulement de tenir main à l'observation des présentes en tout leur contenu mais d'avoir soin surtout qu'il soit établi des bons ordres et une surveillance à l'entrée du pays pour empêcher que cette méchante canaille y puisse entrer et pour cet effet vous ferez aussi publier en chaire notre présente ordonnance pour la conduite d'un chacun.

Vous recommandant à la protection divine,  
Donné le 5 avril 1704.

Pareille ordonnance avait déjà été rendue en 1693, autorisant chacun à tuer semblable méchante canaille avec des armes ou *tricot*s (triques) et d'éprouver par la torture ceux qui seraient détenus.

Etant données les mœurs de l'époque, on peut être persuadé que nos pères ne se firent pas faute de profiter largement de l'autorisation.

Il convient de remarquer qu'il ne s'agit ici, en somme que de maraudeurs, pillards de basses-cours, rôdeurs et autres gens sans aveu. Il était excessivement rare de voir des Sarasins ou Bohémiens inculpés du délit de meurtre. Les nombreux homicides ayant le vol pour but sont

presque toujours l'œuvre de malfaiteurs indigènes.

Il est terrible de penser que la justice de Leurs Excellences donnait en quelque sorte à chacun le droit de vie ou de mort sur son semblable.

Il était cependant bien dit qu'on ne devait « donner feu » ou assommer ces « méchantes canailles » qu'en cas de menaces. Mais nos anciens n'y regardaient pas de si près. Pour peu que le Sarrasin ne mît pas tout l'empressement désirable à venir se faire tondre et fouetter mousquet ou tricot avait bientôt fait façon de ses scrupules.

Et dire que ces ordonnances étaient lues du haut de la chaire, avant le Décalogue, qui dit pourtant : « Tu ne tueras point. »

\*\*\*

Sus au Sarrasin! Il nous semble entendre ce cri retentir dans nos bourgades. L'alarme est sonnée! En avant les preux! Reviendra qui pourra! Mousquets et tricots à la rescousse!

Puis la campagne terminée, nos braves défenseurs de l'ordre et surtout de la propriété rentraient couverts de sueur. On avait « mis bas quelques Sarasins qui faisaient les renitents » et on en amenait d'autres auxquels l'écorcheur enlevait délicatement les cheveux de la tête avec un peu de peau du dos et qu'on expédiait à la frontière, si ce n'est repentants, en tout cas fortement endoloris.

La municipalité faisait apporter les grandes *channes* dites *semesses* et offrait aux chasseurs un verre de vieux à la Maison-de-Ville.

Quand les *semesses* avaient fait plus d'une ronde, chacun allait se coucher avec la conscience du devoir accompli après avoir pendu le mousquet au croc et remis la trique.

\*\*\*

On trouve dans nos contrées des endroits appelés « Creux au Sarrasin », « Combe au Sarrasin », « Champ au Sarrasin ». Plutôt que de voir, dans ces noms, des souvenirs des grandes invasions barbares, il serait peut-être plus simple de les attribuer aux scènes dont ces lieux furent le théâtre à l'époque qui nous occupe. A même cause on pourrait attribuer les ossements humains qu'on découvre fréquemment dans maints endroits isolés de nos campagnes.

On en pourrait conclure que nos ancêtres étaient gens sans cœur et sans entrailles. Ce serait une erreur car, pour ne parler que du Pays-de-Vaud, nous trouvons mainte preuve du contraire.

Parlant toujours du Pays-de-Vaud, nous devons admettre que le souvenir de certaines promenades à main armée de pillards de la Savoie, du Valais et de l'Emmental à travers le bas pays, souvenir soigneusement légué par les pères aux enfants devait bien avoir contribué à maintenir chez ces derniers une police rigoureuse.

Notre histoire enregistre à maintes reprises les razzias dont notre pays eut à souffrir. Le feu et le sang ont si souvent signalé ces sinistres incursions que le Sarrasin, vulgaire maraudeur et voleur de poules, pourrait avoir payé plus tard des dettes qu'il n'avait pas contractées.

Le XVII<sup>e</sup> siècle est en effet le moment où dans toute l'Europe les poursuites les plus rigoureuses sont dirigées contre les soi-disant sorciers. Notre pays se distingue entre tous par son ardeur à les exterminer.

Se figure-t-on qu'il n'y a guère plus de deux siècles on trouve dans le seul gouvernement d'Aigle une dizaine de condamnations à mort dans l'espace d'une quinzaine d'années. Les cours baillivales, les consistoires étaient composés d'honnêtes paysans, de simples industriels, nos ancêtres en un mot, qui après avoir prié Dieu de leur faire rendre bonne justice, condamnaient froidement à mort une pauvre histé-rique ou un demi-fou convaincus d'avoir donné

du *pussel* (poudre infernale) à un voisin ou d'avoir jeté un sort sur un veau. Et remarquez bien que la peine de mort ne signifiait pas simplement la décapitation ; les sentences portaient toujours que le condamné aurait le poing coupé, les membres tenaillés et rompus, puis qu'il serait livré aux flammes ou décapité. C'était la mort après tous les raffinements de la torture.

Nous ne parlons que pour mémoire du pilori, du fouet, du carcan et autres menus détails de répression offerts très fréquemment en pâture à la curiosité publique.

Mais, pour en revenir au Sarrasin, nul n'ignore qu'à ses diverses industries interlopes il a toujours joint celle de chiromancien et de *jellatore* ou jeteur de sort. Ce petit gagne pain ne lui aura pas toujours rapporté que des gros sous et plus d'un aura éprouvé les rigueurs de la circulaire de Leurs Excellences, revue, corrigée et augmentée.

**Indicateur « Krüsi ».** — Cet indicateur pratique et si en vogue vient de faire de nouveau son apparition en temps opportun, et dans son édition habituelle et très complète. Malgré la guerre, le réseau des chemins de fer suisses continue à s'étendre. Les lignes Göschenen-Andermatt Wohlen-Meisterschwanden sont prêtes à fonctionner. En ce moment, les voies ferrées allemandes sont seules prises en considération, étant donné que l'éditeur n'a pu se procurer les indicateurs des autres compagnies de l'étranger.

L'indicateur Krüsi se vend à tous les guichets, kiosques de journaux, ainsi que dans les librairies et papeteries au prix de 1 franc.

**L'auto-suggestion.** — Une bonne femme à son mari :

— Vrai, je n'y comprends rien : tu n'as ni l'argent ni la santé pour aller boire et cependant ton nez devient de plus en plus rouge.

— C'est peut-être de l'auto-suggestion, comme dit le régent, car je pense souvent à du Salva-gnin.

#### Anniversaire.

Comme je l'ai compris, ma chère,  
C'est des vers ici que tu veux ;  
Des vers pour ton anniversaire,  
Allons-y ; ce que femme veut... !  
Mais quelle idée téméraire  
Que de s'amuser à ce jeu  
Faire des syllabes par paires,  
Qui ne donnent que des mots creux.  
Chacun son goût sur cette terre,  
Mais moi, combien j'aimerais mieux  
En fait de vers, un simple verre  
Rempli de bon vin blanc mousseux  
Soit qu'il vienne de Champeyrères  
Cortailod, Boudry ou Peseux.  
Ou plein de cette bonne bière,  
Que je préfère au petit bleu ;  
Alors à ta santé ma chère,  
Je le viderais de mon mieux.  
Oh oui, que ta santé prospère,  
C'est là mon plus sincère vœu !

J. DE LA PIQUETTE.

**Un « si ».** — Deux compagnons, l'un gros et fort, l'autre court et fluet, se prennent de langue dans un café. De réplique en riposte, de provocation en provocation, leur colère s'avive.

Le petit, surtout, est rageur en diable ; il écume. À la fin, hors de lui, il crache dans ses mains et, le geste menaçant, s'avance vers son contradicteur :

« Euh ! charrette ! vois-tu, si je n'étais pas sûr de perdre, quelle roulée tu recevrais ! »

**Comme nature !** — Deux dames, se promenant en ville, aperçoivent l'enseigne d'un dentiste.

— A propos, chère amie, c'est ici qu'habite mon dentiste, dont je vous parlais l'autre jour. Je vous le recommande. Ses dents imitent si bien la nature que parfois même elles font cruellement souffrir.

#### FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

## L'astronome en vacances<sup>1</sup>

par J. BESANÇON

I

Tout le monde connaît l'astronome Jupinet, dont les belles découvertes sur l'anneau de Saturne ont émerveillé notre époque. Grâce à lui, nous avons pénétré les causes de ce mystérieux phénomène, et il n'est permis à personne d'en ignorer la nature, les propriétés et la formule chimique.

Or donc, ayant terminé son cours à la Sorbonne le dit Jupinet rentra dans son logis, rue du Bac, 43, à Paris, il eut avec lui-même l'entretien suivant :

« J'abjure jusqu'à nouvel ordre les x, les y, les méridiens et les pôles. Je veux vivre un mois sur la terre et laisser tranquilles les espaces sidéraux. A cette fin, quittons Paris, la cité du labeur et de la science, allons nous ensevelir dans quelque contrée abrupte, où nous resterons en face de la nature sans avoir besoin de l'interpréter. Il est, au centre de l'Europe, un massif de glaciers sur lequel s'ouvrent de sombres vallées ; là, de simples chalets abritent une population ignorante et peu astronomique ; du laitage, des fraises, un pain dur et grossier lui servent de nourriture ; je me contenterai de cet ordinaire ; tantôt, sous les sapins ombreux, je goûterai un sommeil paisible ; tantôt, une ligne à la main, j'irai arracher la truite à son liquide élément, ou, chasseur audacieux, je frapperai d'une balle le chamois, sauvage habitant de ces montagnes. Quelle existence de plaisirs purs, de joies intimes ! Allons, sans plus tarder, choisissons notre paisible retraite. »

Il dit et ouvrant un grand atlas à la carte de la Suisse, M. Jupinet considéra d'un œil curieux ce dédale inextricable de chaînes, de pics sourcilieux, de rochers et de fissures. Plantant son doigt au beau milieu, voilà, pensa-t-il, où je vais me rendre et goûter quelque semaine de repos.

Alors il leva le doigt et lisant le nom marqué au dessous, il vit : Witterau.

Mais peut-être cet endroit perdu n'était qu'une cabane de bergers. A tout hasard, il se décida à téléphoner :

Hôtel Witterau (Suisse)

Pouvez me loger un mois ?

JUPINET, rue du Bac, 43, Paris.

Réponse payée.

L'hôtel de Witterau n'est pas une de ces vulgaires auberges de village où l'on est fort mal pour son argent. Le maître de l'établissement, Melchior Stern, homme docte, a fait ses classes à la Real-Schule de Glaris, c'est-à-dire qu'il possède, outre sa langue maternelle, le français, l'anglais, les mathématiques, et les sciences exactes. Lorsqu'on lui apporta le télégramme, il eut un éblouissement. Aussitôt il appela sa fidèle épouse.

— Bæbeli ?

— Que veux-tu ?

— Regarde-moi ce télégramme.

— Eh bien, c'est un étranger qui demande à loger chez nous ; nous pouvons le prendre.

— Oui, mais quel étranger ! Lis-moi ce nom.

— Chubinette.

— Non pas Chubinette, mais Chubinet ; tu ne sauras jamais prononcer le français.

— Eh bien ! quoi ? Chubinet.

— Oui, Chubinet, le grand Chubinet, dont je t'ai parlé cent fois ; il a découvert les satellites de Neptune, analysé l'anneau de Saturne, en un mot, le plus grand astronome des temps modernes.

— Qu'est-ce que cela signifie, pourvu qu'il paie bien ?

— Il paiera ; mais tu sais, Bæbeli, que j'ai des doutes sur la parallaxe de Jupiter ; il me les éclaircira.

— Laisse-moi donc tranquille avec ton astronomie ; réponds tout de suite et va voir où en est notre provision de schabzigre. On ne vient à Witterau que pour le schabzigre, tu le sais bien.

— C'est bon ! garde ta langue, au chaud.

Et voilà pourquoi M. Jupinet reçut, le lendemain un télégramme avec ces mots :

JUPINET, rue du Bac, 43, Paris.

Avec plaisir.

STERN, Witterau (Suisse).

<sup>1</sup> Extrait de *Facéties*, par J. Besançon. — Marius Corbaz fils, imprimeur-éditeur, 1883.

Cet *avec plaisir* plut médiocrement à l'astronome ; le nom de Jupinet était-il connu du sieur Stern, ou ne fallait-il voir là qu'une formule polie, exprimant la joie d'un hôtelier quand sa maison se remplit ?

Jupinet accepta la seconde alternative et fit ses préparatifs de départ. Puis il avertit M. Stern de lui envoyer un guide à la gare de G....

Un moment, le dit Stern songea à être lui-même le guide en question. Il se faisait une fête des jolies équations qu'il résoudreait avec son hôte, tout en gravissant la montagne. L'algèbre aide aux ascensions.

Toutefois, une considération d'un ordre secondaire et matériel l'empêcha de donner suite à ce projet. L'air de la montagne et les parfums du schabzigre avaient développé chez Melchior une obésité alarmante. Faire six lieues à pied avec une pareille charge était tout bonnement impossible. Il choisit, pour cette mission, un rude berger du voisinage, au pied montagnard, et capable de porter l'astronome, si par hasard les forces venaient à lui manquer.

M. Jupinet arriva en effet à l'heure indiquée et, malgré son ignorance absolue de la langue allemande, n'eut pas trop de peine à reconnaître son guide. Celui-ci prit sur son dos les effets du voyageur et tous deux s'acheminèrent vers Witterau.

La route qui mène de G.... à Witterau est très pittoresque, ce qui empêche d'en remarquer la longueur et la pente. A chaque instant le voyageur se trouve en face d'un paysage nouveau ; après un torrent, dout les mugissements s'entendent au loin, sous le voile des sapins qui l'enveloppe, voici un petit lac bien paisible, entouré de cascades et de verts pâturages. L'astronome se retrempe au sein de cette nature alpestre ; il humait à pleins poumons l'air pur de la montagne. Il ne regretta pas trop de ne pouvoir échanger avec son compagnon que des explications monosyllabiques. On admire mieux, seul, les œuvres de Dieu.

Enfin, au sortir d'un bois, le berger, montrant du doigt à l'astronome une maison juchée à une hauteur considérable, lui dit :

— Witterau.

« C'est bien étrange, pensa Jupinet, si là-haut on s'occupe d'astronomie et cependant l'endroit est près du ciel ; voyons, encore un effort et gagnons ces régions exemptes de cosinus, où la science n'a pas encore pénétré. »

Après trente minutes de marche, nos gens étaient à la porte de l'hôtel. Melchior Stern, son bonnet à la main, attendait Jubinet.

— Bonjour, Monsieur, vous avez trouvé le chemin long et pénible ; soyez le bienvenu à Witterau. Voulez-vous entrer dans votre chambre, je vais y faire monter vos bagages ; votre souper sera prêt tout à l'heure.

L'astronome suivit ses bagages et changea de linge.

Pendant ce temps, Bæbeli, qui mettait la table tenait à Melchior le propos suivant :

— Tu dis que c'est un astronome ?

— Un des plus fameux qui existent.

— Alors pourquoi n'a-t-il pas apporté avec lui son télescope ? Je n'ai rien vu de pareil dans ses malles.

— Nigarde, un astronome peut très bien se passer de télescope. D'ailleurs il ne vient pas ici observer les astres. Il vient pour son plaisir.

En ce moment, le voyageur redescendait, muni d'un excellent appétit.

— Monsieur, le souper est prêt.

— C'est bon, M. Stern ; mais j'ai une question à vous adresser.

— Je suis aux ordres de Monsieur.

(A suivre.)

#### Aux bons Vaudois !

**OCCASION.** — En vente à la rédaction du *Conteur* (rue Etraz, 23), encore quelques exemplaires des *Causeries du Conteur Vaudois* (1<sup>re</sup> série, 2<sup>e</sup> édit. illustrée), recueil des morceaux français et patois (prose et vers) les plus goûtés, publiés au cours des premières années d'existence de ce journal (54<sup>e</sup> année). - Au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.  
Albert DUPUIS, successeur.